



Commune  
d'AMPUS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 24 MAI 2016

L'an deux mil seize, le vingt quatre mai à 18 heures 00,  
le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.  
Présents : Mmes, MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Nathalie PEREZ LEROUX, Alain POILPRE, Roger MALAMAIRE, Roland NARDELLI, Nadine MARION, Laurence COLLADO, Siegfried JAEGER, Bertrand STELZ, Virginie MICHEL, Nathalie FORESTIER.  
Excusée: Maylis COSTAMAGNO représentée par Nadine MARION.  
Absent: Fabien MICHEL.  
Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil: Aude ABIME.

Nombre de membres en exercice : 15    Nombre de membres présents : 13    Nombre de Suffrages exprimés : 14

### ATTRIBUTION ET VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION CRECHE DO RE MI POUR L'ANNEE 2016

Le Maire rappelle que par délibération n° 2016-020 du 05 Avril 2016, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer et de verser une subvention aux associations pour une somme totale de 27 300.00€.

Le Maire expose au Conseil Municipal un dossier supplémentaire de demande de subvention pour l'année 2016.

Il propose d'attribuer et de verser une subvention à l'association suivante:

COMPTE	ORGANISME	MONTANT 2016
6574	CRECHE DO RE MI	400.00 €
	TOTAL	400.00 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'attribuer et de verser une subvention à l'association Crèche DO RE MI pour une somme de 400.00€,
- PRECISE que les crédits seront inscrits en Décision modificative n° 1 Exercice 2016,
- HABILITE le Maire ou un Adjoint à signer tout document à intervenir.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire : Hugues MARTIN

